

Culture



Université du Temps Libre
de Blois et sa région
Site : <http://utlblois.jimdo.com>

Le bonheur d'apprendre ensemble à tout âge...

L'**UTL** est une association dont le but est « la pratique d'activités intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques, récréatives, favorisant la convivialité, la participation sociale et le développement culturel ».

▷ **Conférences** : sur un thème choisi
(en 2015 « Vivre ensemble dans un monde en mutation »)

▷ **Cours** : (littérature, peinture, histoire de l'humanité)

▷ **Sorties et voyages** : (en 2015 musée Colette, sortie Paris, Barcelone sur 5 jours)

▷ **Ateliers** :

- **Groupe Inter-génération**
(ouverture sur le monde professionnel)
- **Randonnées découvertes et Petites Randos**
(7 à 9 km ou 5 km)
- **Découverte des plantes**
(sorties et rencontres nature)
- **Calligraphie**
- **Les heures musicales**
(auditions commentées et illustrées sur un thème)

- **Plaisir d'écrire**
(travail de prose ou poésie sur des sujets choisis)
- **Atelier mémoire**
- **Œnologie**
(découverte des vins de France)
- **Initiation au Bridge**
- **Comité de lecture** :
Prix Emmanuel Roblès
- **Pôle Recherche**
(publication à partir de documents, photos, témoignages)

Contact :

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE BLOIS
6 rue Arago 41000 BLOIS
Cité administrative – Porte B
Tél. : 02 54 78 97 34
Courriel : : utl.blois@orange.fr
Site : <http://utlblois.jimdo.com>
Permanences les lundis, mardis,
jeudis et vendredis de 15h à 17h
Michel POHE administration de UTL
06 80 37 48 48



RESEAU D'ECHANGES RECIPROQUES DE SAVOIR (R.E.R.S)

DONNER ET RECEVOIR

Pour vous inviter à transmettre ce que vous savez où savez faire et pour recevoir ce que vous aimeriez apprendre, dans le cadre du réseau de la CHRYSALIDE. Nous vous attendons !

Le R.E.R.S c'est quoi ?

Chacun possède des savoirs (connaissances, savoir-faire, expériences de vie, savoir être) susceptibles d'intéresser les autres et tout le monde est capable d'apprendre et d'enseigner.

Les échanges de savoirs sont mis en place au fur et à mesure des offres et des demandes de chacun, tout au long de l'année. Une « mise en relation » a lieu avant chaque nouvel échange, de façon à définir au mieux le contenu et le déroulement des échanges.

▷ **Le réseau fait vivre les valeurs suivantes :**

- **La réciprocité** car les participants s'engagent, d'une part, à offrir un savoir et, d'autre part, à recevoir un savoir de quelqu'un d'autre.
- **La gratuité** car la transmission d'un savoir ne donne lieu à aucune contrepartie financière.
- **L'égalité** car tous les savoirs ont la même valeur, aucune hiérarchie n'est établie, ni entre les savoirs, ni entre les personnes.

▷ **Les offres, demandes et échanges en cours :**

Voici quelques exemples d'actions en cours à la CHRYSALIDE :

- Exemples d'offres : informatique (Word, Excel, Internet), couture, cuisine, jardinage...
- Exemples de demandes : langue des signes, portugais, italien, guitare débutant...
- Échange en cours : anglais, guitare, soutien scolaire, français, pâte fimo...

Le réseau d'échanges va se créer et se développer sur VILLERBON comme sur d'autres communes d'Aggopolys en toute convivialité.

Nous souhaitons, dans une première démarche, que tous ceux qui peuvent transmettre un savoir « quel qu'il soit » se manifestent auprès de Martine Tournois ou Michel Potiez ou auprès de la Mairie.

L'organisation générale du réseau est prise en charge par le CIAS qui apporte son soutien pour les premiers pas dans cette aventure.

Le retour des premières expériences d'échanges est en tout cas très prometteur...

Mai 2016



Le mot du maire

Après un hiver, certes clément et un début de printemps pluvieux et parfois froid, nous avons bien fait d'attendre car les beaux jours semblent de nouveau vouloir s'installer laissant présager de beaux moments à l'extérieur.

Ce qui veut dire aussi plus de bruit dans notre environnement avec également le retour des engins, certes, indispensables à l'embellissement de nos jardins, mais bruyants... alors utilisons-les dans les horaires que nous autorise la Loi, dans le respect du bien-être de chacun.

A partir du 1^{er} Janvier 2017, les communes ne devront plus utiliser de produits phytosanitaires pour désherber, il nous faudra donc trouver d'autres moyens pour éradiquer ce que nous appelons : les mauvaises herbes. Un des moyens efficace sera de ressortir la bonne « vieille binette » et autre instrument qui ne se manie qu'à la force des bras. C'est aussi pour moi l'occasion de vous rappeler que si chacun entretient propre son devant de maison, non seulement les hameaux et le bourg revêtiront une belle allure, mais en plus cela pourrait permettre à la commune d'économiser ses deniers... donc les vôtres.

C'est pour moi aussi l'occasion de demander à nos amis agriculteurs de régler les arroseurs afin que les routes ne soient pas inondées et ne deviennent pas dangereuses pour les automobilistes et/ou les deux roues.

Chacun a une conception personnelle de la sécurité, aussi nous continuons de réfléchir tous ensemble afin de

trouver un consensus. Quelques pistes de réflexions ont déjà été évoquées comme : mise en sens unique de la Rue des Noizeaux – installation d'un feu tricolore carrefour de l'église – des « stop », ici ou là...

Je vous en parlais au cours de la réunion des vœux, la baisse des dotations de l'Etat nous oblige à plus de vigilance budgétaire et nous avons dû différer quelques investissements, comme la démolition de l'ancien restaurant scolaire et l'aménagement de l'espace laissé par cette déconstruction ainsi que d'importants investissements routiers. Cependant, des investissements nouveaux verront quand même le jour en 2016 et notamment : une remise aux normes du tableau électrique de la salle polyvalente – des reprises de concessions dans le cimetière – un comptage d'eau du terrain de foot – un défibrillateur – un drainage d'eaux pluviales aux Bouleaux – une étude à propos de la sécurité routière.

Cependant, comme je vous l'avais promis, les impôts n'augmenteront pas en 2016 mais il est difficile aujourd'hui de savoir s'il en sera de même en 2017. En effet, si nous ne voulons pas que nos possibilités d'investir continuent à diminuer dangereusement, il nous faudra réfléchir à quelques augmentations en 2017. J'aurai l'occasion de vous en reparler lors d'une prochaine réunion publique prévue courant deuxième semestre 2016.

Je souhaite aux élèves une belle fin d'année scolaire et à vous tous un bel été.

Le budget

Le conseil municipal, même s'il a été tenté d'augmenter ses recettes, est resté d'une grande sagesse en n'augmentant pas les taux des impôts en 2016.

La baisse de la DGF (la Dotation Globale de Fonctionnement est une recette versée par l'Etat selon des critères bien précis) représentera près de 50 000 euros en 3 ans. Ce seront autant d'investissements qu'il faudra financer autrement. Le budget 2016 est un budget contraint, tant en fonctionnement (qui baisse de 1,5%) qu'en investissement.

Le Budget s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :	683 779,00 Euros
Section d'investissement :	442 299,00 Euros
soit un budget global qui dépasse le million d'euros	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général

Eau, énergies, fournitures	29 500
Contrats, prestations services	25 000
Locations	3 000
Entretiens, maintenance	53 000
Primes assurance	25 000
Fêtes cérémonies	15 000

Charges de personnel

Personnel titulaire	155 000
Personnel non titulaire	27 000
URSSAF	30 000
Caisses de retraite	44 000

Autres charges de gestion courante

Cotisation retraite	1 200
Service incendie	26 000
RPI (scolaires)	25 000
Subventions aux associations	5 000
Intérêts des emprunts	32 000
Prél. pour investissements	95 351

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement 3 Vals	26 500
Divers travaux	36 500
RAR* année 2015	81 785

*RAR : Reste à réaliser

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges

Remboursement personnel	40 000
Prévoyance	10 000

Produits des services

Redevances scolaires	30 000
Taxes H,F et FNB*	226 324
Attribution Agglo	177 000
Dot solidarité Agglo	15 000
Taxes pylônes	50 000
Droits mutation	15 000

Dotations, subventions

Dotation forfaitaire (DGF)	60 000
Dotation solidarité rurale	12 000
Compensation Etat	12 000

*Taxes habitation, foncière et foncier non bâtis

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunt	64 000
RAR 2015 Subventions	193 652
FCTVA*	82 750
Excédents 2015 capitalisés	106 646

*Fond de Compensation de la TVA

Les associations

« NOURRIR LA VIE » LE QI GONG : Qu'en pensent les élèves ?

Après un an et demi de cours de Qi Gong sur Villerbon, les élèves s'expriment sur la pratique et leurs ressentis...

Dans la salle des Associations, très bien adaptée à cette activité, c'est un plaisir de se retrouver chaque semaine pour apprendre de nouveaux mouvements et partager ensemble un précieux moment de douceur, de sérénité et de paix intérieure.

Dès le début du cours, l'agitation de la journée laisse la place à l'apaisement corporel et au calme du mental. La respiration, par l'attention qu'on lui porte, devient plus lente, légère et agréable. Une sensation de bien-être s'installe. Le corps et le mental se détendent et s'harmonisent...

Puis, l'automassage général du corps permet de se réconcilier avec son corps et d'y prêter toute l'attention dont il a besoin.

Ensuite, l'échauffement du corps et les mouvements effectués doucement favorisent la circulation de



l'énergie dans le corps, la souplesse de l'ensemble des articulations et un meilleur équilibre.

Pour certains élèves, le Qi Gong aide à oublier les soucis de la vie et à mieux gérer le stress. Pour d'autres, il apporte un soutien dans la gestion de la douleur et améliore le sommeil...

Le cours est un lieu de pratique mais pas seulement... En effet, il est possible de refaire quotidiennement chez soi certains apprentissages dont l'automassage, la respiration consciente pour se détendre au cours de la journée ou au moment du coucher... Ainsi les bienfaits du Qi Gong peuvent se poursuivre au-delà des cours.

Et pour le professeur, le Qi Gong est une belle manière de nourrir sa vie au quotidien.

Contact :

Catherine SERGENT
06 71 71 97 42

VILLERBON

Stade Municipal

DIMANCHE 3 JUILLET
21^{ème} BROCANTE

Ouverte aux professionnels et aux Particuliers

Réservations le soir (de 18h à 21h)

02.54.87.30.77 ou 06.70.02.10.05

Buvette - casse-croûte

L'agenda de l'été

JUIN	Dimanche 5	▷ Démonstration canine Mur-de-Sologne	Club Cynophile
	Samedi 11	▷ Gala	Danse
	Lundi 20	▷ Sortie Paris visite Senat	Ainés
	Dimanche 26	▷ Fête de l'école	APE
JUILLET	Dimanche 3	▷ Brocante	Foot
	Samedi 16	▷ Repas, feu d'artifice et bal	Commune
AOÛT	Dimanche 28	▷ Marche	City Jeunes
SEPTEMBRE	Dimanche 11	▷ Concert de troupes de Chasse	Ainés



HORAIRE D'UTILISATION DES ENGIN A MOTEUR :

Lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h - 14h à 17h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

goûter spectacle des ainés



chorale Retina



concert église
conservatoire de Blois



LOTO APE



Karting CITY JEUNES



Cérémonie du 8 mai



LOTO APE



Les commissions

« CIMETIERE »

Les travaux concernant la reprise des concessions se poursuivent et les délais que nous nous étions fixés pour ceux-ci sont parfaitement respectés. 40 concessions ont fait l'objet de reprise fin 2015 début 2016 pour un coût de 14.965 €. Courant 2016, il est prévu de reprendre 22 concessions pour un montant prévisible de 8.000 €. Avec ces 22 concessions, les travaux de reprise seront terminés. Nous pourrions passer à la phase d'aménagement laquelle commencera par une réflexion sur la création d'un nouveau columbarium, d'un jardin du souvenir et d'un auvent ou caquetoire. D'ores et déjà nous avons décidé de procéder, à compter du mois de septembre, à l'engazonnement et au fleurissement des espaces libérés par les concessions reprises.

François Michel Vest

« VOIRIE, BÂTIMENT, RÉSEAU »

Je vous rappelle que la commission fonctionne avec les conseillers : Magali Chevreau, Jacques Lecoffre, Michel Potiez, Laurent Chandivert et moi-même.

Les derniers travaux effectués depuis 18 mois sont :

- Nouvelle cantine et garderie « Restogarde »
- Voirie et parking entre le Restogarde et le terrain de foot
- Test de chicane à Villesecron : solution non satisfaisante, nous continuons de réfléchir
- Villescron : terrassement et bitume au croisement de la RD50 Sud
- Dérasement des bernes entre RD924 et Villesecron.
- Route du parc : rétrécissement près de l'impasse des pruniers
- Villevery : curage du fossé des eaux pluviales

Le budget étant voté, les points importants pour les 12 prochains mois sont :

- Salle polyvalente : remise aux normes du compteur électrique
- Travaux relatifs à la sécurité routière à définir
- Les bouleaux : drainage pluvial à l'entrée Ouest
- Villejambon : éclairage à l'entrée Est

Il y aura aussi des travaux qui seront faits par l'Agglo sur la voie communautaire. Cette voie est située de la RD924 jusqu'à la RD50 en passant par Jarday et Villesecron. La fin du dérasement des bernes ainsi que le revêtement dans le centre de Villesecron (Rte de la Haute Blonnaire) sont prévus à partir de cet été. Nous restons à l'écoute de la population et étudions les

demandes, avec bien sûr un œil vigilant sur le budget dont nous disposons.

Etienne Sollier

« AFFAIRES SCOLAIRES » DEPUIS LA RENTRÉE 2015-2016

Les nouveaux locaux du restaurant et de l'accueil périscolaire accueillent nos enfants pour le plus grand plaisir de tous. Les TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) ont été reconduits avec encore cette année, une prise en charge financière intégrale par la collectivité.

Au programme, pour les élèves de primaire : arts plastiques, éveil musical, activités ludiques en anglais, découverte d'activités sportives, découverte de l'informatique, jeux de société...

Pour les enfants de maternelle, les TAP sont organisés par leur entourage habituel, Claudine, Nadine et Corine, ce qui permet de les mettre en confiance. Ils bénéficient ponctuellement de certaines activités des « grands » : éveil musical, comptines anglaises... et de l'affection de certaines grand-mères bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir dans une activité « cuisine » par exemple...

Durant le temps scolaire, les CM1-CM2 expérimentent des activités sportives telles que le rugby (un peu salissant avec le temps du mois de mars !), et bientôt le hockey sur gazon.

Ils mènent un projet autour du grand théâtre de Tours avec la classe de CE2-CM1 de Saint-Denis. Ils ont notamment assisté à une représentation musicale puis sont allés visiter le musée du compagnonnage au mois de mars.

Grâce à Mme DESTANNES, leur enseignante, la classe est inscrite à Ecole et Cinéma qui permet de découvrir ou redécouvrir des vieux films (The Kid de Chaplin, L'argent de poche de Truffaut ou plus récent E.T. de Spielberg...). La commune a financé une journée organisée par le Centre Départemental d'Education Routière où tous les élèves de Cm1-CM2 ont passé des épreuves de conduite de vélo en situation réelle et de maniabilité afin d'obtenir leur APER (Attestation de Première Education à la Route) en fin d'année.

Les élèves de maternelle, quant à eux, ne sont pas en reste : ils ont visité le centre des pompiers de BLOIS, avec la participation bénévole de Mr GEST, transformé pour les besoins de la cause en « gentil accompagnateur »... Ils iront prochainement visiter une ferme, pour observer la transformation des matières premières.

Pour clore cette année scolaire bien remplie, la chorale traditionnelle de printemps rassemblera tous les élèves du RPI, et aura lieu le 26 mai prochain à FOSSE, où les trois communes ont loué la salle intergénérationnelle.

Enfin, la très appréciée fête de l'école, organisée par l'association des parents d'élèves en collaboration avec le corps enseignant, aura lieu le dimanche 26 juin à VILLERBON.

Cécile Meublât Girardin

mai 2016 / Bulletin Villerbon



**Comité Départemental
de la Protection de la Nature
et de l'Environnement**

- ▷ Le CDPNE apporte son expertise dans les domaines de l'environnement depuis plus de 40 ans.
- ▷ C'est une équipe pluridisciplinaire et expérimentée bénéficiant d'une connaissance du tissu local et d'une capacité à mobiliser de nombreux partenaires.
- ▷ C'est un métier, des savoir-faire, une écoute active des besoins pour une intégration environnementale des projets.

Ses domaines de compétences :

- Faune - Flore - Habitats naturels
- Génie écologique - Milieux naturels
- Eaux - Milieux aquatiques
- Urbanisme Aménagement - Industrie
- Changement climatique - Bilan Carbone
- Géomatique Cartographie

Ses missions :

- Répondre aux enjeux environnementaux et mener à bien des projets durables de qualité
- Études réglementaires (Natura 2000, évaluations environnementales des documents d'urbanisme)
- Expertises écologiques (Inventaire de la Biodiversité Communale)
- Expertises environnementales (Accompagnement de démarche de réduction de l'utilisation de pesticides pour les parties communales)
- Assistance au maître d'ouvrage (restauration ou création de milieux naturels)

▷ Le CDPNE fournit son appui aux collectivités pour concevoir et accompagner des projets, gérer la mise en œuvre d'actions ou définir les éléments d'une politique environnementale.

Le CDPNE gère plusieurs sites majeurs en Loir-et-Cher :

- La réserve naturelle nationale des vallées de la Grand-Pierre et de Vitain sur les communes d'Averdon et Marolles avec la Maison de la nature et de la réserve à Marolles (visites et animations pendant les vacances scolaires)

- La réserve naturelle géologique régionale de Pontlevoy (actuellement visites réservées aux scolaires mais aménagements en cours pour un accueil de tous les publics)
- L'espace naturel archéologique et géologique des Grouais de Chichery à Pezou

Les rendez-vous Nature :

Le CDPNE organise des rendez-vous avec la nature sous forme de conférences, de projections accompagnées d'échanges ainsi que des sorties, balades et visites commentées par audioguide (toutes ces animations sont gratuites).

Contact :

CDPNE
34 avenue Maunoury – 41000 BLOIS
Cité administrative – Porte B
Tél. : 02 54 51 56 70
Courriel : cdpne@wanadoo.fr
Site : www.cdpne.org



Agglopolys Un projet de territoire 2015 - 2025

Agglopolys a établi sa feuille de route pour 10 ans et nous avons donc souhaité vous présenter le projet de territoire défini par le bureau communautaire.

Pour mémoire : Agglopolys = 48 communes, soit 108 460 habitants (1 tiers de la population totale du Loir et Cher).

Quelques informations clés :

23 % de la population a plus de 60 ans

82 % des déplacements domicile - travail sont effectués en voiture

Blois compte 3500 étudiants (santé, droit, communication, hôtellerie..)

L'agriculture occupe plus de 50% du territoire de l'agglomération

1^{er} projet : structurer le territoire

Le projet de territoire doit valoriser l'identité paysagère de l'agglomération dans son ensemble : la Loire, ses châteaux, ses grands espaces de nature et de culture.

Objectifs 2025 :

- limiter l'étalement urbain, optimiser le foncier, reconquérir les logements vacants
- valoriser et protéger les espaces agricoles
- protéger et mettre en valeur la qualité paysagère et le cadre de vie de l'ensemble du territoire (forêts, rivières, vergers, arbres remarquables..)
- conforter et continuer à développer les itinéraires touristiques et de loisirs
- prendre en compte la Loire et ses dangers (mener à son terme l'opération de désurbanisation du quartier de la Bouillie)
- développer le potentiel en énergies renouvelables (solaire, géothermie, biomasse)

2^{ème} projet : affirmer une stratégie économique et touristique

Aux portes de l'Île de France et au cœur de l'axe ligérien, l'agglomération de Blois doit conforter ses atouts dans un contexte de compétition accrue des territoires.

Objectifs 2025 :

- améliorer la qualité des zones d'activités existantes et leur fonctionnement, reconverter les friches industrielles
- poursuivre les réflexions portant sur l'opportunité d'un deuxième échangeur autoroutier au nord ouest de Blois
- favoriser l'accueil des créateurs d'entreprises sur les villages d'entreprises
- préserver l'offre d'enseignement supérieur
- soutenir les filières locales (notamment les AOC viticoles et caprines)
- insuffler une nouvelle dynamique au cœur historique de Blois
- sauvegarder les commerces de première nécessité dans les communes rurales
- améliorer et conforter l'offre de loisirs et l'émergence des projets hôteliers ambitieux

3^{ème} projet : renforcer la cohésion sociale et urbaine

Agglopolys s'est dotée d'un Projet Social de Territoire pour répondre aux défis démographiques et apporter des réponses solidaires aux habitants.

Par ailleurs, il lui appartient de diversifier et d'équilibrer l'offre de logements, d'investir dans des équipements structurants et de renforcer l'articulation entre ville-centre et communes.

Objectifs 2025 :

- mieux intégrer la zone urbaine sensible à la ville centre et à l'agglomération
- assurer la mixité sociale sur tous les secteurs du territoire (développer le parc de logements sociaux)
- participer au financement de logements adaptés au handicap ou au vieillissement de la population
- conforter les manifestations culturelles à dimension nationale (Les Rendez-vous de l'Histoire, Festival BD Boum), et l'éducation culturelle (le Conservatoire, l'École d'Art)
- accompagner Orange dans le déploiement du très Haut Débit, assurer une couverture mobile de qualité pour l'ensemble des habitants
- faire évoluer l'offre de transport pour être au plus près des attentes des habitants
- développer les transports partagés (parkings relais, aires de covoiturage)
- favoriser la pratique du vélo, dans le cœur de l'agglomération, par des aménagements sécurisés et adaptés
- accompagner les habitants vers la réduction des déchets (développer le tri sélectif)

Le projet de territoire compte 90 objectifs opérationnels (qui ne vous ont pas tous été présentés ici). La commission « communication » n'hésitera pas à refaire un point, chaque année, sur les politiques publiques portées par l'agglomération.